



# Fiche d'inscription

## Marché de Noël

### 5 et 6 décembre 2026

Veillez remplir soigneusement ce formulaire et joindre l'ensemble des pièces demandées selon votre statut (particulier, association ou professionnel).

NOM : .....

PRENOM : .....

PARTICULIER

ASSOCIATION

PROFESIONNEL

Raison sociale .....

SIRET : .....

Nom d'association : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable.....

Mail : .....

**Horaires d'installation des stands :**

Vendredi entre 15h00 et 17h00

Samedi entre 11h00 et 14h00

**Produits proposés à la vente ( accompagné de photo et d'un descriptif)**

.....  
.....  
.....  
.....

**Besoin en matériel :**

Prise électrique :                      oui                      non

Chaque stand est composé de 2 tables de 1.20 m, 2 chaises et 2 grilles d'exposition 0.80m\*2m.

Signature :

Dossier à retourner au plus tard le samedi 26 septembre 2026  
à [animations@cysoing.fr](mailto:animations@cysoing.fr)

ou à déposer à l'accueil de la mairie

# Règlement d'organisation du marché de Noël



## **1. Obtention du stand**

Le Marché de Noël est organisé par la Mairie dans le cadre de sa sixième édition. La participation est gratuite. En contrepartie, chaque exposant s'engage à offrir un article issu de son stand pour la tombola organisée pendant l'événement.

L'envoi du présent dossier constitue une **demande de participation**, et non une inscription automatique. Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection, réuni le **30 septembre 2026**. La priorité sera donnée aux résidents de la commune de Cysoing, dans la limite des places disponibles.

Le rejet d'une demande d'admission ne donne lieu au versement d'aucune indemnité au titre de dommages et intérêts.

## **2. Les horaires d'ouverture au public**

- Samedi 5 décembre 2026 : 14h00 – 18h30
- Dimanche 6 décembre 2026 : 9h30 – 18h30

L'installation des stands peut être faite le vendredi de 15h00 à 17h00 ou le samedi matin de 11h00 à 14h00 au choix (à cocher page1) .

## **3. Mise à disposition du matériel**

Le service technique de la ville mettra à disposition de chaque exposant un stand composé de

- 2 tables de 1.20m,
- 2 chaises et
- 2 grilles d'exposition

sous réserve des disponibilités et afin d'harmoniser les stands.

Chaque exposant se chargera de la décoration et de l'aménagement de son stand en conformité à la réglementation relative aux Etablissements recevant du Public.

Attention : chaque exposant sera responsable du stationnement de son véhicule.

## **4. Assurance**

La municipalité décline toute responsabilité en matière de vol, dégradation ou accident sur le stand pendant l'installation et toute la durée de la manifestation. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les garanties nécessaires en matière d'assurance responsabilité civile et dommage pour vos biens.

## 5. Rangement

Les exposants rendront le stand entièrement vidé et débarrassé des poubelles et cartons. Les exposants veilleront tout particulièrement à la propreté des tables chaises et grilles mis à leur disposition.

Le rangement du stand ne débutera pas avant la fin de la manifestation soit 18h30 le dimanche. Les personnes qui rangeraient leur stand avant 18h00 seront automatiquement refusées d'accès au stand l'année suivante.

## 6. Pièces administratives à fournir

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

- **Si vous êtes un Particulier**

- ✓ Une photocopie recto verso de votre pièce d'identité
- ✓ Une liste sommaire des objets qui seront en vente avec photos
- ✓ Une attestation sur l'honneur certifiant ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
- ✓ Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

- **Si vous êtes une association**

- ✓ Une photocopie recto verso de la pièce d'identité du représentant de l'association
- ✓ Une liste sommaire des objets qui seront en vente avec photos
- ✓ Les statuts de l'association avec l'adresse du siège social

- **Si vous êtes un professionnel**

- ✓ L'attestation INPI à jour ou autre document attestant votre enregistrement à la chambre du commerce
- ✓ Une liste sommaire des objets ou marchandise en vente avec photos

Je soussigné .....

m'engage à tenir le stand durant toute la durée du marché de Noël, à respecter les horaires d'installation et de rangement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Fait à .....le : .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

**Contact** : Delforge Mélanie

Service Animations, culture, enfance et communication

[animations@cysoing.fr](mailto:animations@cysoing.fr)

03 20 79 82 30 / 06 34 15 97 05